GWS Rendement Monde Janvier 27



Titre de créance complexe de droit français offrant **une protection de l'intégralité du Capital Initial[1] à l'échéance, et présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie.**

Le titre de créance est émis par Natixis Structured Issuance SA (l'« Émetteur »), véhicule d'émission au Luxembourg offrant une garantie de formule donnée par Natixis (le « Garant » ; Standard & Poor's: A+ / Moody's: A2 / Fitch: A+[2]). L'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant.

GWS Rendement Monde Janvier 27 est un titre de créance risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- **Durée d'investissement conseillée pour bénéficier de la formule de remboursement : 12 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé.** L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le titre de créance est revendu avant la Date d'Échéance[3] ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé[3].
- **Éligibilité : contrats d'assurance-vie, de capitalisation, de retraite et comptes-titres**. La présente brochure décrit les caractéristiques de GWS Rendement Monde Janvier 27 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.**
- **Code ISIN :** FR001401BDN2
- **Période de commercialisation :** Du 12 octobre 2026 au 29 janvier 2027. La période de commercialisation peut être close à tout moment.

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL | Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

Nous attirons votre attention sur le fait que le titre de créance est destiné à être offert dans le cadre d'une offre dispensée de la publication d'un prospectus (offre adressée à des investisseurs qualifiés). La présente brochure commerciale n'a pas fait l'objet d'une communication à l'AMF.

[1] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable à priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.
[2] Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
[3] Se référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières (page 7).

En quelques mots

GWS Rendement Monde Janvier 27 est un titre de créance qui présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et dont les caractéristiques sont les suivantes :

• Une exposition à la performance de l'**indice iEdge Global Developed Economies Decrement 50 Points GTR®** (nommé ci-après le « Sous-Jacent de référence » ou « l'Indice »), calculé dividendes bruts réinvestis et diminué d'un montant fixe de 50 points par an (prélevé sur une base quotidienne).

• À partir du 2e semestre, un remboursement automatique anticipé du Capital Initial majoré d'un gain de 4,00 %(1) par semestre écoulé, soit 8,00 % par année écoulée, si à une Date d'Évaluation Semestrielle(2), le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 100,00 % de son Niveau Initial.

• À l'échéance des 12 ans (24 semestres), en l'absence de remboursement automatique anticipé :

  • Un remboursement du Capital Initial majoré d'un gain final de 96,00 %(1), soit 8,00 % par année écoulée, si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 100,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Évaluation Finale(2).

  • Un remboursement du Capital Initial(1), si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 100,00 % de son Niveau Initial.

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale du titre de créance GWS Rendement Monde Janvier 27, soit 1 000 euros. Le montant remboursé est calculé sur la base de la valeur nominale du titre de créance, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement. À toutes les Dates d'Évaluation de l'Indice mentionnées, l'Indice est pris en compte au niveau de clôture. Les gains, pertes et rendements présentés dans ce document peuvent différer de ceux réellement réalisés par l'investisseur :
- Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce titre de créance s'entendent hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.
- Les rendements indiqués dans ce document sont des taux nominaux qui ne tiennent pas compte du niveau de l'inflation. Le rendement réel du produit peut être significativement inférieur dans un contexte de forte inflation.
- Les Taux de Rendement Annuel nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptes-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1,00 % par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller. L'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale.
- Dans cette brochure, les calculs de TRA sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 29 janvier 2027 jusqu'à la Date d'Échéance (le 14 février 2039) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 29 janvier 2027 et/ou de vente du titre de créance avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie ou de capitalisation), le Taux de Rendement Annuel effectif peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure.

La présente brochure décrit les caractéristiques du titre de créance GWS Rendement Monde Janvier 27, ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, et l'Émetteur et le Garant d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**

Avant d'investir dans un produit structuré, l'investisseur peut consulter la page pédagogique sur le site de l'AFPDB(3) Comprendre pour mieux investir

Natixis SA s'est engagée pour soutenir la Société Protectrice des Animaux (SPA) à travers un don versé à hauteur de 0,10 % de la valeur nominale de GWS Rendement Monde Janvier 27 placée à l'issue de la période de commercialisation.

Ce produit n'ouvre droit à aucun avantage fiscal pour le client en relation avec le don ; seule Natixis SA effectue un don, étant entendu que celui-ci n'ouvrira pas non plus à un avantage fiscal.

Il n'existe aucun lien entre Natixis Structured Issuance (l'Émetteur) d'une part et la Société Protectrice des Animaux (https://www.la-spa.fr/) d'autre part.

(1) Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable à priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.
(2) Se référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières (page 7).
(3) AFPDB : Association Française des Produits d'investissement de Détail et de Bourse.

Avantages

• **À partir du 2e semestre**, si à une Date d'Évaluation Semestrielle[1], le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 100,00 % de son Niveau Initial, **l'investisseur bénéficie d'un mécanisme de remboursement automatique anticipé, et récupère son Capital Initial majoré d'un gain de 4,00 %**[2] par semestre écoulé, soit 8,00 % par année écoulée (correspondant à un TRA brut maximum de 7,65 %[3]).

• **À l'échéance des 12 ans,** si GWS Rendement Monde Janvier 27 n'a pas été rappelé par anticipation, et si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 100,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Évaluation Finale[1], l'investisseur récupère **son Capital Initial augmenté d'un gain final de 96,00 %**[2], soit 8,00 % par année écoulée.

• **À l'échéance des 12 ans**, si GWS Rendement Monde Janvier 27 n'a pas été rappelé par anticipation, l'investisseur récupère son Capital Initial[2], même si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 100,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Évaluation Finale[1].

Inconvénients

• GWS Rendement Monde Janvier 27 présente **un risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du titre de créance à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente). La valorisation de GWS Rendement Monde Janvier 27 à l'échéance est très sensible à une faible variation du niveau de l'Indice autour du seuil de 100,00 % de son Niveau Initial.

• **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement** qui peut durer de 2 semestres à 24 semestres, soit de 1 an à 12 ans.

• **Le gain maximum de l'investisseur est limité à 4,00 %**[2] **par semestre écoulé**, soit 8,00 % par année écoulée. L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse du niveau de l'Indice (**Effet de Plafonnement du Gain**).

• **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut** (qui induit un risque de non-remboursement) **ou à une dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur et à un risque de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite du Garant.

• **L'Indice est un indice avec décrément et ne présente pas le rendement total des actifs dans lesquels il est investi.** Il est calculé dividendes bruts réinvestis et diminué d'un montant fixe de 50 points par an (prélevé sur une base quotidienne). Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur à ce montant fixe. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au montant fixe, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.

• Bien que le produit soit libellé en Euro, **l'Indice sous-jacent est composé de valeurs libellées dans des devises autres que l'Euro**. Le niveau de l'Indice peut donc être impacté par l'évolution du taux de change.

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus de Base (tel que défini dans la section « Informations Importantes » de la présente brochure). Le titre de créance GWS Rendement Monde Janvier 27 est notamment exposé aux risques suivants :

• **Risque de perte en capital** : En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession desdits titres pourra être inférieur à son prix de commercialisation. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable à priori. Dans le pire des scénarios, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

• **Risques liés à l'éventuelle ouverture d'une procédure de résolution ou de faillite** : En cas d'ouverture d'une procédure de résolution au niveau de l'Émetteur et/ou du Garant et/ou du Groupe BPCE ou en cas de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial et/ou ne pas recevoir la rémunération initialement prévue.

• **Risque de volatilité, risque de liquidité** : Une forte volatilité des cours (amplitude des variations des cours) ou une faible liquidité pourrait avoir un impact négatif sur le prix de cession des titres de créance. En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession pourrait être inférieur à ce qu'un investisseur pourrait attendre compte tenu de la valorisation desdits titres de créance. En l'absence de liquidité, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de les céder.

• **Risques liés à la modification, suppression ou perturbation du Sous-Jacent :** L'administrateur du Sous-Jacent pourrait modifier de façon significative le Sous-Jacent, l'annuler ou ne pas publier son niveau. Dans ces cas et au choix de l'Agent de Calcul, le niveau du Sous-Jacent pourrait être calculé conformément à la formule et la méthode de calcul en vigueur avant cet évènement, être remplacé par celui d'un autre Sous-Jacent ou les titres de créance pourraient faire l'objet d'un remboursement anticipé à leur juste valeur de marché. Dans ces cas, les montants de remboursement et, le cas échéant, d'intérêts dus pourraient être inférieurs aux montants de remboursement et, le cas échéant, d'intérêts initialement anticipés et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

• **Risque de rémunération faible ou nulle :** Les montants d'intérêts au titre des Obligations sont indexés sur ou liés à la performance du Sous-Jacent. Ces montants peuvent être déterminés par application d'une formule ou en fonction de la survenance d'un ou plusieurs évènement(s) en relation avec le Sous-Jacent. Dans le cas d'un changement défavorable de la performance du Sous-Jacent, accentué par les termes de la formule ou par la survenance d'un ou plusieurs évènement(s), le porteur d'Obligations pourra subir une diminution significative de la rémunération au titre des Obligations pouvant aller jusqu'à l'absence totale de rémunération.

[1] Se référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières (page 7).

[2] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable à priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.

[3] TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de retraite ou de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

Mécanisme de remboursement

Le Niveau Initial est déterminé par le niveau de l'Indice à la Date d'Évaluation Initiale[1].

►Remboursement automatique anticipé possible du 2e au 23e semestre

De la fin du 2e semestre à la fin du 23e semestre, si à une Date d'Évaluation Semestrielle[1], le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 100,00 % de son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, et l'investisseur reçoit[2] à la Date de Remboursement Automatique Anticipé correspondante[1] :

Le Capital Initial
+
Un gain de 4,00 % par semestre écoulé, soit 8,00 % par année écoulée
(soit un TRA brut[3] maximum de 7,65 %[5] et un TRA net[4] maximum de 6,57 %[5])

Dès qu'un remboursement automatique anticipé est activé GWS Rendement Monde Janvier 27 s'arrête ; sinon le titre de créance continue.

►Remboursement à l'échéance des 12 ans (24 semestres)

À la Date d'Évaluation Finale, le 31 janvier 2039, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été précédemment activé, on observe le niveau de clôture de l'Indice par rapport à son Niveau Initial.

• Cas favorable

Si le niveau de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 100,00 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit[2] le 14 février 2039 :

Le Capital Initial
+
Un gain final de 96,00 %, soit 8,00 % par année écoulée
(soit un TRA brut[3] de 5,74 % et un TRA net[4] de 4,69 %)

• Cas défavorable

Si le niveau de clôture de l'Indice est strictement inférieur à 100,00 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit[2] le 14 février 2039 :

Le Capital Initial
(soit un TRA brut[3] de 0,00 % et un TRA net[4] de -1,00 %)

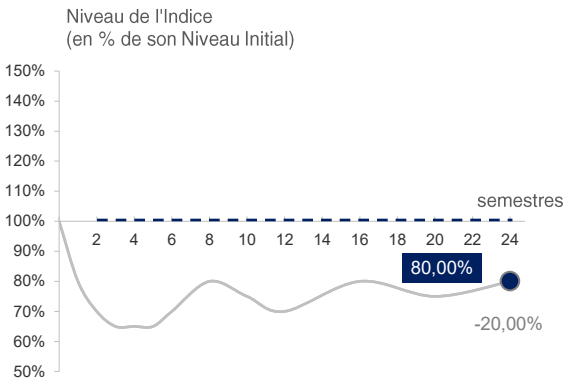
[1] Se référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières (page 7).
[2] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.
[3] Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de retraite ou de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.
[4] Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite, ou net de droit de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1,00 % par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).
[5] Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un gain de 8,00 % à la 1re Date de Remboursement Automatique Anticipé (le 14 février 2028).

Scénarios de marché

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du titre de créance. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

Évolution de l'Indice
Performance finale de l'Indice
Niveau de remboursement du titre de créance
Seuil de remboursement automatique anticipé et de remboursement avec gain à l'échéance (100,00 %)
Plafonnement du Gain
Gain

▶Scénario défavorable : Baisse de l'Indice à l'échéance



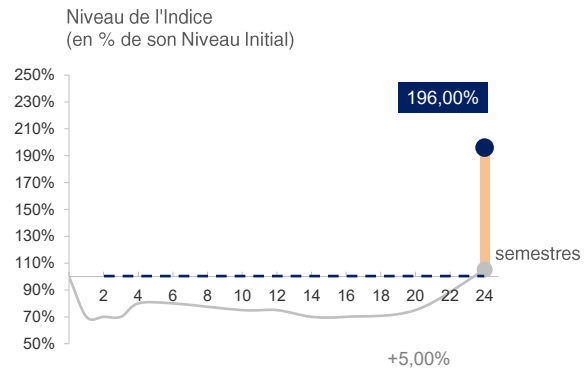
- À chaque Date d'Évaluation Semestrielle(1), le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 100,00 % de son Niveau Initial(1). Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- À la Date d'Évaluation Finale(1), le niveau de l'Indice est égal à 80,00 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 20,00 %) : l'investisseur reçoit 100,00 % de son Capital Initial et ne subit pas de perte en capital.

Remboursement final : 100,00 % du Capital Initial

TRA brut(2) : 0,00 % (contre -1,83 % pour un investissement direct dans l'Indice)

TRA net(3) : -1,00 %

▶Scénario médian : Hausse de l'Indice à l'échéance



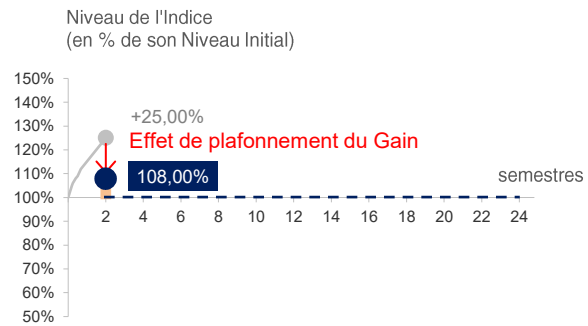
- À chaque Date d'Évaluation Semestrielle(1), le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 100,00 % de son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- À la Date d'Évaluation Finale(1), le niveau de l'Indice est égal à 105,00 % de son Niveau Initial (soit une hausse de 5,00 %) : l'investisseur récupère son Capital Initial augmenté d'un gain de 96,00 %, soit 4,00 % par semestre écoulé.

Remboursement final : 196,00 % du Capital Initial

TRA brut(2) : 5,74 % (contre 0,41 % pour un investissement direct dans l'Indice)

TRA net(3) : 4,69 %

▶Scénario favorable : Forte hausse de l'Indice dès la fin du 2e semestre (Plafonnement du gain)



- À la 1re Date d'Évaluation Semestrielle(1), le niveau de l'Indice est égal à 125,00 % de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit son Capital Initial augmenté d'un gain de 8,00 % par année écoulée, soit 4,00 % par semestre écoulé. Dans ce scénario, l'investisseur ne bénéficie que partiellement de la performance de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain).

Remboursement anticipé : 108,00 % du Capital Initial

TRA brut(2) : 7,65 % (contre 23,83 % pour un investissement direct dans l'Indice)

TRA net(3) : 6,57 %

Information importante : la valorisation de GWS Rendement Monde Janvier 27 en cours de vie peut évoluer indépendamment du niveau de l'Indice et connaître de fortes fluctuations en particulier aux Dates d'Évaluation Semestrielle(1), si le niveau de l'Indice est proche de 100,00 % de son Niveau Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du niveau et de la volatilité de l'Indice, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.

(1) Se référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières (page 7).

(2) Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de retraite ou de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

(3) Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net (calculé net de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite, ou net de droit de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres ; en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1,00 % par an, et calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux).

Présentation du sous-jacent de référence : Indice iEdge Global Developed Economies Decrement 50 Points GTR®

L'indice iEdge Global Developed Economies Decrement 50 Points GTR® est un indice administré par Scientific Beta (France) SAS, calculé et publié par SGX®. Il est composé d'une sélection de 205 valeurs sélectionnées pour leur leadership en capitalisation boursière dans leur zone (Europe, États-Unis, Japon et Corée du Sud) et dans leur secteur respectif (bancaires, financiers, industries, composants électroniques, logiciels et conseils, secteurs de la Tech, secteur Hardware et services d'investissement). La répartition géographique est la suivante : 50,00 % Etats-Unis, 30,00 % Europe, 10,00 % Japon et 10,00 % Corée du Sud. Au sein de chaque zone, les secteurs sont équipondérés et au sein de chaque secteur les valeurs sont pondérées par la capitalisation boursière. La composition de l'Indice est revue et rebalancée trimestriellement.

L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes bruts (versés par les actions composant l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant un montant fixe de 50 points par an. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au montant fixe, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un Indice dividendes non réinvestis classique. Par ailleurs, cette performance sera d'autant plus pénalisée en cas de baisse de l'Indice. En effet, la baisse de l'Indice sera accélérée et amplifiée, car ce montant fixe pèsera plus fortement, relativement au niveau de l'Indice(1).

À titre d'information, le niveau moyen des dividendes bruts versés sur les 12 dernières années est de 60,80 points. **Les montants des dividendes passés ne préjugent pas des montants des dividendes futurs.**

L'Indice contient des valeurs libellées dans une devise différente de l'euro : le niveau de l'Indice pourra donc être impacté par l'évolution des taux de change.

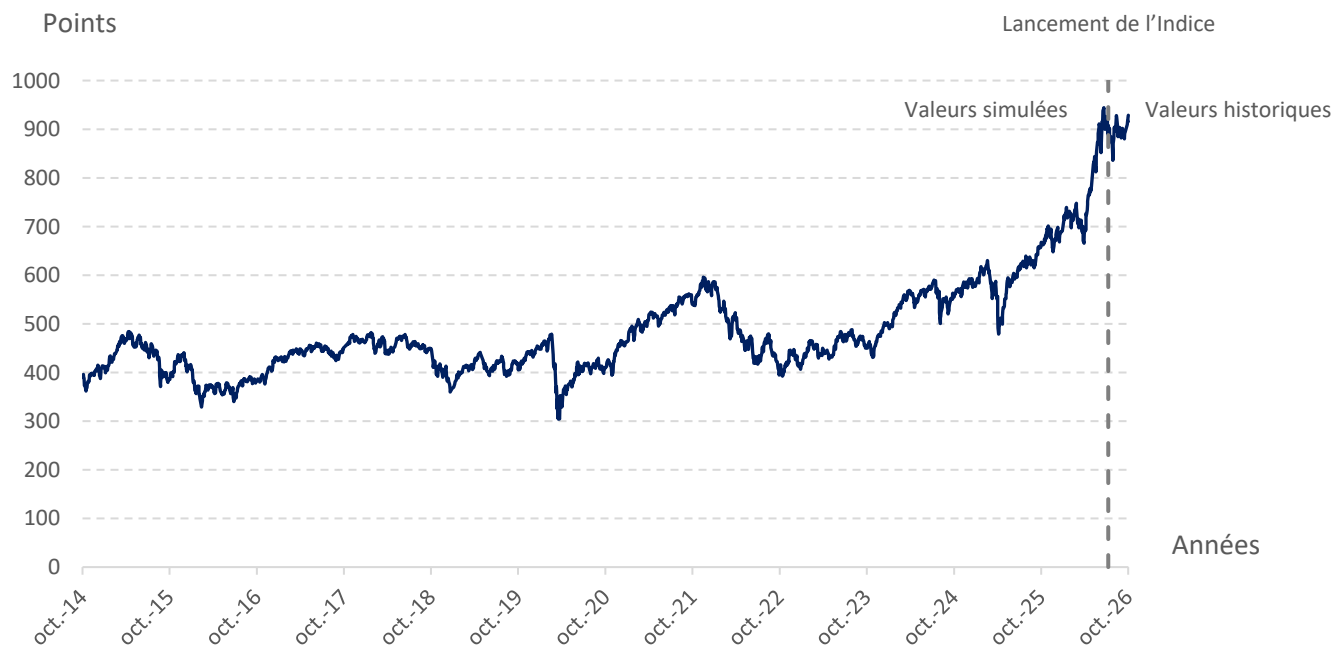
La consultation de l'indice iEdge Global Developed Economies Decrement 50 Points GTR® est accessible sur le site de l'administrateur https://www.sgx.com/indices/products/GLODEVDG, sur une page publique du site de Natixis (https://equityderivatives.natixis.com/fr/indice/GLODEVDG), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : GLODEVDG).

Évolution historique et simulée de l'indice iEdge Global Developed Economies Decrement 50 Points GTR®

Toutes les données précédant la date de lancement de l'Indice le 10/07/2026 sont le résultat de simulations réalisées à partir de performances passées, visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché. Cette évolution ne reflète pas la valeur de votre investissement.



Source : Bloomberg, du 02/10/2014 au 02/10/2026

Performances simulées et cumulées au 02/10/2026	1 an	6 ans	12 ans
Indice iEdge Global Developed Economies Decrement 50 Points GTR®	39,16 %	127,77 %	137,45 %

Source : Bloomberg, du 02/10/2014 au 02/10/2026

(1) Pour plus de détails relatifs aux indices à décrément, l'investisseur peut consulter la page pédagogique sur le site de AFPDB (Association Française des Produits d'investissement de Détail et de Bourse) : https://afpdb.org/indices-a-decrement-specificites-atouts-et-inconvenients/

Caractéristiques principales

Forme juridique	Titre de créance complexe de droit français offrant une protection de l'intégralité du Capital Initial[1] à l'échéance, et présentant un risque de perte en capital en cours de vie, émis sous le Prospectus de Base (tel que défini dans la section « Informations Importantes » de la présente brochure).
Émetteur	Natixis Structured Issuance SA (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis, les titres de créance de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
Garant	Natixis (Standard & Poor's: A+ / Moody's: A2 / Fitch: A+). Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Garantie en capital	Garantie en capital à hauteur de 100,00 % à l'échéance. Risque de perte en capital non mesurable en cours de vie.
Période de commercialisation	Du 12/10/2026 au 29/01/2027. La période de commercialisation peut être close à tout moment.
Devise	Euro (€)
Code ISIN	FR001401BDN2
Sous-jacent	Indice iEdge Global Developed Economies Decrement 50 Points GTR® (code Bloomberg : GLODEVDG), calculé dividendes bruts réinvestis et diminué d'un montant fixe de 50 points par an (prélevé sur une base quotidienne).
Montant d'Émission	30 000 000 €
Prix d'Émission	100,00 % de la Valeur Nominale
Valeur nominale	1 000 €
Durée d'investissement conseillée	12 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé
Date d'Émission	12/10/2026
Date d'Évaluation Initiale	29/01/2027
Niveau Initial	Le Niveau Initial est déterminé par le niveau de clôture de l'Indice à la Date d'Évaluation Initiale.
Dates d'Évaluation Semestrielle	31/01/2028, 31/07/2028, 29/01/2029, 30/07/2029, 29/01/2030, 29/07/2030, 29/01/2031, 29/07/2031, 29/01/2032, 29/07/2032, 03/02/2033, 29/07/2033, 30/01/2034, 31/07/2034, 29/01/2035, 30/07/2035, 31/01/2036, 29/07/2036, 29/01/2037, 29/07/2037, 29/01/2038, 29/07/2038. Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de Jours de Bourse fermés.
Dates de Remboursement Automatique Anticipé	Le 10e jour ouvré suivant la Date d'Évaluation Semestrielle, à partir du 14/02/2028 et jusqu'au 12/08/2038. Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés.
Date d'Évaluation Finale	31/01/2039
Date d'Échéance	14/02/2039
Seuil de remboursement automatique anticipé	100,00 % du Niveau Initial
Publication de la valorisation	La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur les pages d'information financière de Bloomberg, SIX Telekurs et Fininfo.
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévu suivant. Un Jour de Bourse est défini comme un jour où le niveau de clôture de l'Indice est publié.
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Refinitiv sur fréquence bimensuelle. Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Natixis.
Marché secondaire	Natixis pourra fournir un prix indicatif des titres de créance aux porteurs qui le demanderaient. La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra pas excéder 1,00 %.
Commission de distribution	La commission de distribution ponctuelle pourra atteindre un montant maximum annuel de 0,50 % du montant nominal des titres de créance placés, calculée sur la durée de vie maximale des titres. La commission sera versée au distributeur à l'issue de la période de commercialisation et/ou prendra la forme d'une réduction du prix de cession des titres au distributeur. Elle sera acquise de manière définitive par le distributeur quelle que soit la durée de détention des titres. Le prix d'offre du titre de créance inclut la commission de distribution. De plus amples informations sont disponibles auprès du distributeur sur demande.
Agent de Calcul	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt.
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation des Titres de créance	Bourse du Luxembourg
Éligibilité	Contrats d'assurance-vie, de capitalisation, de retraite et comptes-titres

Nous attirons votre attention sur le fait que le titre de créance est destiné à être offert dans le cadre d'une offre dispensée de la publication d'un prospectus (offre adressée à des investisseurs qualifiés). La présente brochure commerciale n'a pas fait l'objet d'une communication à l'AMF.

[1] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable à priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.

AVERTISSEMENT

Ce document à caractère promotionnel est rédigé par l'Émetteur en accord avec le ou les distributeurs qui commercialisent le titre de créance GWS Rendement Monde Janvier 27. L'offre des Titres est exclusivement adressée à des investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. L'ensemble des données est présenté hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (tel que défini ci-après) et les Conditions Définitives (telles que définies ci-après) préparées exclusivement pour les besoins de l'admission des titres de créance sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg. La dernière version du document d'informations clés relatif à ce titre peut être consultée et téléchargée sur une page dédiée du site de Natixis (https://cib.natixis.com/home/PIMS#kidSearch). Ce document est destiné à être distribué dans le cadre des articles L411-2 du Code monétaire et financier et 211-2 paragraphe 4 du Règlement Général de l'AMF. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du titre de créance décrit. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce titre de créance peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE TITRE DE CRÉANCE. En cas d'incohérence entre les informations relatives aux caractéristiques des titres de créance figurant dans cette brochure et les Conditions Définitives relatives exclusivement à l'admission des titres de créance sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg, ces dernières prévaudront. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Natixis ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ce titre de créance. Ce document ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé indifféremment à chaque destinataire et les titres de créance visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Les affirmations, hypothèses contenues dans ce document peuvent contenir des prédictions et ainsi contenir des risques et des incertitudes. Les résultats constatés et les développements peuvent différer substantiellement de ceux exprimés ou qui sont implicites dans les affirmations, hypothèses et opinions en fonction d'une variété de facteurs. Il ne peut y avoir de garantie que les résultats projetés, les projections ou les développements seront atteints. Aucune déclaration ou garantie explicite ou implicite n'est donnée par Natixis quant à l'accomplissement ou le bien fondé, de toute projection, tout objectif, estimation, prévision, affirmation, hypothèse et opinion contenu dans ce document et nul ne doit s'y fier. Rien dans ce document est ou doit être considéré comme une promesse ou une garantie quant au futur. D'autre part, il est à noter que, dans le cadre de ses activités, Natixis peut être amenée à avoir des positions sur les Instruments Financiers et sur l'Émetteur au titre desquelles des recommandations ou opinions peuvent être données dans le document et les pièces jointes communiquées. Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir des informations sur tout produit, titre de créance, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, titre de créance, indice ou marché mentionné dans ce document. Ce document à caractère promotionnel ne constitue pas un document d'analyse financière. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les Instruments Financiers décrits dans la présente communication à caractère promotionnel font l'objet d'une documentation juridique composée du prospectus de base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, approuvé le 2 juin 2026 par l'AMF sous le n° 26-175, tel que modifié par ses suppléments successifs et/ou mis à jour conformément à l'article 19 (1ter) du Règlement (UE) 2017/1129, (le « Prospectus de Base ») et des conditions définitives en date du 08/10/2026 (les « Conditions Définitives ») préparées exclusivement pour les besoins de l'admission des titres sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg. Le Prospectus de Base est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site dédié de Natixis (https://cib.natixis.com/DevInet.PIMS.ComplianceTool.Web/api/ProspectusPublicNg/DownloadDocument/382/PROGRAM_SEARCH), et des copies peuvent être obtenus auprès de Natixis 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris, sur simple demande. Les Conditions Définitives sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu) et de Natixis (https://cib.natixis.com/devinet.pims.compliancetool.web/api/ProspectusPublicNg/Download/FR001401BDN2/FT/DS). L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les titres de créance offerts ou admis à la négociation sur un marché réglementé. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (« BCE »).

AVERTISSEMENT SGX®

Singapore Exchange Limited et/ou ses sociétés affiliées (désignées ci-après collectivement, « SGX ») ne donne aucune garantie ou représentation, expresse ou implicite, quant aux résultats à obtenir de l'utilisation de l'indice iEdge Global Developed Economies Decrement 50 Points GTR® et/ou du niveau auquel l'Indice se situe à un moment donné, un jour donné ou autre. L'Indice est administré par Scientific Beta (France) SAS et calculé et publié par SGX. Scientific Beta et SGX ne seront pas responsables (que ce soit par négligence ou autrement) et ne seront pas tenus d'informer d'une quelconque erreur dans le présent document. L'Indice est une marque commerciale de SGX et est utilisée par Natixis sous licence. Tous les droits de propriété intellectuelle dans l'Indice sont dévolus à SGX.

©Stock.adobe.com

Natixis
Société Anonyme au capital de 6 339 247 192 euros
Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris Cedex 02 France
RCS Paris n°542 044 524
Date de rédaction de la brochure : 5 octobre 2026

Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_01QHNQ délivré par l'ADEME

BROCHURE